

## TARIFS DE LOCATION DES SALLES CULTURELLES DE WITTENHEIM

	Associations de Wittenheim	Associations extérieures
<b>Stade Coubertin vestiaires et terrains de foot - journée</b>		
seniors	gratuité	315,00 €
juniors et cadets	gratuité	210,00 €
minimes, pupilles et poussins	gratuité	160,00 €
<i>Pierre de Coubertin dans son intégralité</i>		
pour activités associatives	gratuité	1 125,00 €
pour activités à but lucratif et entreprise privées	1 125,00 €	2 500,00 €
<b>Maison des Associations</b>		
participation annuelle	gratuité	320,00 €
<b>Espace Léo Lagrange Journée</b>		
<i>Salle Culturelle (280 personnes assises à table)</i>		
1er repas associatif interne	118,00 €	310,00 €
à partir du 2ème repas associatif interne	310,00 €	765,00 €
pour activités associatives (AG, réunions)	gratuité	320,00 €
pour repas dansants, soirées associatives ou spectacles <u>avec entrée payante</u>	385,00 €	765,00 €
pour réunions syndicales ou politiques	gratuité	gratuité
<i>Grande salle (800 personnes assises)</i>		
pour activités associatives	gratuité	1 065,00 €
pour soirées associatives ou spectacles avec entrée payante ou sociétés privées	900,00 €	1 440,00 €
Aménagement de salle par les Services Techniques	2 080,00 €	2 875,00 €
<i>Complexe Léo Lagrange dans son intégralité</i>		
pour activités associatives	gratuité	1 155,00 €
pour activités à but lucratif et entreprises privées	1 170,00 €	2 555,00 €
<b>Salle de sport Florimond Cornet</b>		
1/2 journée	gratuité	269,00 €
<i>Florimont Cornet dans son intégralité</i>		
pour activités associatives	gratuité	715,00 €
pour activité à but lucratif et entreprise privées	705,00 €	1 170,00 €
<b>Location complexe Léo Lagrange et Pierre de Coubertin dans leur intégralité - Journée</b>		
pour activités associatives	gratuité	2 770,00 €
pour activité à but lucratif et entreprise privées	2 340,00 €	7 560,00 €
<b>Tennis Couvert - journée</b>		
pour activités associatives	gratuité	1 170,00 €
pour activité à but lucratif et entreprise privées	1 125,00 €	2 340,00 €
<b>Halle au Coton - journée</b>		
utilisation par les écoles publiques de Wittenheim	gratuité	X

utilisation à des fins commerciales	690,00 €	1 170,00 €
spectacles avec entrée payante	132,00 €	1 065,00 €
spectacles avec entrée non payante et actions caritatives	gratuité	598,00 €
manifestations à caractère populaire (marché aux puces)	345,00 €	598,00 €
expos, concours éducatifs, culturels, sociaux non lucratifs	132,00 €	253,00 €
réunions congrès + décompte de mise en place	gratuité	253,00 €
aménagement de la salle par les Services Techniques	2 025,00 €	2 875,00 €
trimestre activités sportives / 1 créneau hebdo	gratuité	203,00 €
<b>Salle Albert Camus</b>		
pour activités associatives (réunions, AG et actions caritatives)	gratuité	203,00 €
1er repas associatif interne	116,00 €	300,00 €
à partir du 2ème repas associatif interne et pour repas dansants, soirées associatives ou spectacles avec entrée payante	290,00 €	695,00 €
pour réunions syndicales ou politiques	gratuité	gratuité
<b>Maison des Associations</b>		
pour activités associatives (réunions, AG et actions caritatives)	gratuité	200,00 €
Après-midi récréative - associations et/ou entreprises privées (type goûter enfants, CE...)	223,00 €	268,00 €
<b>Salle Sainte Marie</b>		
pour activités associatives (réunions, AG et actions caritatives)	gratuité	203,00 €
1er repas associatif interne	116,00 €	300,00 €
à partir du 2ème repas associatif interne et pour repas dansants, soirées associatives ou spectacles avec entrée payante	290,00 €	695,00 €
pour réunions syndicales ou politiques	gratuité	gratuité
<b>Salle Gérard Philipe, incluant la mise à disposition du régisseur (*)</b>		
manifestation avec entrée payante (prix/journée)	470,00 €	880,00 €
manifestation sans droit d'entrée (prix/journée)	213,00 €	880,00 €

(\*) La location de cette salle inclut obligatoirement la présence du régisseur, incluse à concurrence de 7h30 dans le tarif journalier.

Tout dépassement horaire fera l'objet d'une surfacturation à hauteur du coût d'un agent.

Dans ce cadre le régisseur de la salle Gérard Philippe assure la responsabilité technique du fonctionnement de la salle. Il pourra en outre intervenir à la demande l'utilisateur pour participer au montage et démontage des installations de son et d'éclairage et assurer des créations lumière sommaires.